



Déclaration liminaire de la FSU CTA du 29 juin 2015

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs,

Dans le 1^{er} degré

42 postes en plus pour l'Alsace ... pour la rentrée 2015

L'augmentation de la démographie va pouvoir être absorbée ... Ah non, c'est vrai, ces postes sont attribués aux REP+. Les priorités ministérielles, la scolarisation des moins de trois ans et les postes PdMqdC sont au point mort. Dispositifs que la FSU a toujours revendiqués. **Il aurait fallu un budget spécifique** pour toutes ces priorités !

Pas besoin non plus de remplaçants, on peut fermer quelques postes. Les conditions de travail des enseignants se sont tellement améliorées que plus personne n'est malade. Et puis, les professeurs des écoles sont tellement forts qu'ils n'ont pas besoin de partir en formation continue.

Les directeurs n'ont pas besoin non plus de voir leur travail déchargé, ils ont le temps et les moyens.

Ne parlons pas des RASED qui disparaissent un peu plus chaque année mais grâce aux nouveaux rythmes qui ont fait disparaître les difficultés scolaires les conditions d'apprentissage des élèves se sont aussi améliorées.

Et s'il reste quelques inégalités entre les élèves, elles vont s'effacer, avec la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturel et le nouveau programme d'enseignement moral et civique (PEAC et EMC, chouette de nouveaux sigles, cela nous manquait). Surtout que la belle circulaire de rentrée nous guide vraiment pour leur mise en place surtout sans aucune formation.

Monsieur le Recteur il est grand temps de demander à Mme la Ministre des postes supplémentaires et donc au Premier Ministre un collectif budgétaire pour l'Education Nationale.

Pour le second degré

La réforme du collège est rejetée massivement par la profession. Ce n'est pas le passage en force opéré par le ministère le 20 mai, en publiant un arrêté et un décret au lendemain d'une mobilisation majoritaire dans les collèges du pays et d'un niveau rarement atteint dans notre académie, qui changera la donne. Ce n'est pas non plus en minimisant par des artifices les taux de grévistes que le ministère deviendra plus convaincant. Nous appelons de nos vœux une réforme du collège vers un collège de la réussite pour tous les élèves sans sortie vers un apprentissage précoce et qui les amènent au lycée et au-delà. De la loi de refondation aux décrets sur les services des enseignants en passant par la refonte du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, la FSU a montré sa volonté d'aboutir à des équilibres. **Aujourd'hui est arrivé le temps de remettre à plat la réforme du collège proposée par le ministère afin d'aboutir à une réforme qui se fera avec la profession et dans l'intérêt des élèves.**

Si on peut se féliciter du retour de la formation initiale pour les stagiaires, la partie formation continue reste primordiale. « Pour être efficace en classe, les enseignants ont besoin de possibilités adéquates de formation continue. Les enseignants sont plus susceptibles de participer à des activités de formation continue dans les pays où ils bénéficient d'un **meilleur soutien financier pour ces activités.** » Ce constat fait par l'OCDE n'est de toute évidence pas rejoint par la politique de formation continue dans notre académie. Les contraintes financières sont toujours prépondérantes, ce n'est pas vu comme un investissement mais comme une

charge. 1 270 000€ pour 26 000 agents, soit 10000 € de plus que l'an passé! Même pas l'augmentation du coût de la vie. Pour ce qui est du qualitatif nous notons que le choix est fait de nous proposer des formations qui s'éloignent du disciplinaire (offre disciplinaire passée de 30 à 16 % du PAF en 3 ans) à l'image de la réforme du collège que nous sommes nombreux à rejeter.

Des conditions de travail qui se dégradent, des salaires insuffisants ; doit-on s'étonner de voir la crise de recrutement perdurer ? Quelques exemples sur les premiers résultats de 2015 : 114 admissibles au CAPES externe de lettres classiques pour 230 postes ; des ratios nombre d'admissibles sur nombre de postes en baisse dans plusieurs CAPES : de 1,5 à 1,3 en mathématiques , de 1,3 à 1,1 en lettres modernes, de 1,5 à 1,2 en allemand et en anglais, de 1,5 à 1 en éducation musicale etc Il est urgent de mettre en place des vrais pré-recrutements (non des EAP qui d'ailleurs disparaissent) et de revaloriser nos professions.

Les programmes et horaires du nouvel « enseignement moral et civique » entrant en vigueur à la rentrée prochaine viennent seulement d'être publiés ce jeudi 25 juin. Le MEN a choisi d'imposer l'EMC dès la rentrée 2015 contre l'avis du Conseil Supérieur de l'Éducation, en demandant, pour les séries technologiques, que les lycées puisent dans leur dotation globalisée pour le mettre en place. Cette dotation, inscrite dans les textes, permet aux élèves de suivre des enseignements dans des groupes à effectifs réduits, nous vous demandons Monsieur le Recteur d'abonder les dotations pour tenir compte de la création d'un nouvel enseignement. Les élèves des séries technologiques ont besoin de conditions d'enseignement favorables au moins autant besoin que les élèves des séries générales, pour se préparer au baccalauréat et à la poursuite d'études. Il y a dans cette décision une rupture d'égalité profondément injuste. Enfin, la publication tardive des textes, horaires et programmes, alors que les heures et les classes sont déjà réparties entre les enseignants dans la plupart des lycées, désorganise de manière inacceptable la préparation de la rentrée.

Le bilan social qui nous est proposé devrait à notre sens détailler les autorisations d'absences, selon le type : santé, garde d'enfants, mandat politique et ASA syndicales.

Nous réitérons notre demande de l'an passé de données sur le pouvoir d'achat et l'évolution des rémunérations des agents déclinés par corps, sexe et ancienneté générale de service ainsi que de leur évolution.

Enfin, pour favoriser le travail des 3 CHSCT nous vous demandons de nous fournir des éléments sur les congés maladies par corps d'appartenance et par âge.